

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4244 - MERCREDI 4 MAI 2022

PRÉSIDENTIELLE DE 2023

Matata Ponyo affiche ses ambitions

Acteur politique de poigne ayant laissé ses empreintes sous le régime Kabila en étant durant une longue période Premier ministre, Augustin Matata Ponyo pense que l'heure est venue de candidater à la présidence de la République.

L'ex-chef du gouvernement, actuellement à la tête d'un nouveau parti politique, Leadership et gouvernance pour le développement, a annoncé sa candidature à la présidentielle de 2023, hier, au cours d'un meeting dans la salle Showbuzz, à Kinshasa.

Page 6



Augustin Matata Ponyo

TENSION INTERCOMMUNAUTAIRE AU KATANGA

La cohésion sociale et le respect des lois au centre de l'enjeu

Lors de son dernier passage à Lubumbashi dans le cadre de la Conférence interprovinciale entre les communautés du Grand Katanga et du Grand Kasai sur la cohabitation pacifique, le chef de l'Etat,

Félix-Antoine Tshisekedi, avait encouragé les forces vives de ces deux pôles linguistiques à cultiver la fraternité et à promouvoir le vivre ensemble. Cette table ronde devra déboucher sur un dialogue

permanent soutenu par une coopération interprovinciale de sorte à offrir plus d'opportunités à la jeunesse congolaise pour son épanouissement sur l'ensemble du territoire national.

Page 2

ALIMENTATION

Le Proader adopté pour la production et la transformation du manioc panifiable



Le manioc au coeur d'une nouvelle expérience alimentaire

La République démocratique du Congo se tourne désormais vers la production et la transformation du manioc panifiable dans le but de réduire l'importation de la farine de blé. Ceci est l'une des parades à la pénurie de la farine de blé causée par la guerre qui oppose la Russie à l'Ukraine, entraînant des conséquences

économiques néfastes dans le monde.

Dans cette optique, la Banque africaine de développement a accepté de contribuer à la matérialisation de l'initiative du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, d'associer la farine de manioc dans la fabrication du pain.

Page 4

CENTRE D'ART WAZA

L'appel à candidatures du projet Kirata lancé

Opérateurs culturels, artistes visuels, journalistes et toute personne intéressée par le lien entre l'art et la société sont invités à s'inscrire, jusqu'au 14 mai, dans les centres partenaires de l'espace culturel lushois ou en ligne en prévision des ateliers prévus pour la seconde quinzaine de ce mois, dans cinq villes du pays.

Toute personne intéressée par le lien entre l'art et la société est invitée à le faire dans les villes respectives d'ici au 14 mai.

Page 5



L'affiche du projet Kirata

ÉDITORIAL

Liberté

Les juristes s'accordent à dire que le droit de parler librement en toute sécurité et la liberté d'expression dans la presse sont des droits fondamentaux, mais ce ne sont pas des acquis. Les dangers que courent les journalistes dans l'exercice de leur métier confortent cette idée.

Afin d'alerter les pouvoirs publics et la société civile sur les diverses pressions que subissent les professionnels des médias, les Nations unies célèbrent le 3 mai la Journée mondiale de la liberté de la presse. Le thème choisi cette année est « Le journalisme sous l'emprise du numérique ».

De la galaxie Gutenberg à l'âge de l'électronique en passant par la galaxie Marconi, l'ère du numérique a apporté plusieurs innovations dans le domaine de la communication et de l'information. Les multiples applications, particulièrement l'Internet, ont révolutionné les échanges entre les individus.

Dès lors, les médias alternatifs imposent de nouvelles exigences fonctionnelles et organisationnelles aux médias dits traditionnels. Il devient difficile pour les citoyens de faire la différence entre un fake-news et une information vraie. Et l'on assiste à une concurrence indéniable. Le numérique, quatrième âge de la communication, est, selon des sociologues, l'ère du « chaos ».

La question qui se pose est de savoir si les journalistes en ligne subissent les mêmes pressions politiques, sociales et économiques que les professionnels des médias traditionnels. Dans les pays moins nantis technologiquement, la régulation des médias alternatifs étant encore embryonnaire, leurs responsables difficilement identifiables et exemptés de toute déontologie en sont encore épargnés. Pour combien de temps ?

Le Courrier de Kinshasa

TENSION INTERCOMMUNAUTAIRE AU KATANGA

Appel de Félix Tshisekedi à la cohésion sociale, dans la tolérance et le respect des lois

Très laborieux aura été le séjour de travail qu'a effectué récemment le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à Lubumbashi, dans le Grand-Katanga. Arrivé le 27 avril dernier dans la capitale cuprifère, le chef de l'Etat qu'accompagnait la première dame, Denise Nyakeru, s'était immédiatement mis au travail.

Au cœur du voyage présidentiel qui entre dans le cadre de ses prérogatives constitutionnelles en tant que garant de la nation, les enjeux de développement de l'espace Grand-Katanga dont il tenait à appréhender les contours pour une meilleure perception. Une précision s'impose d'emblée : c'est que cette visite qui procédait de son propre chef ne l'était pas nécessairement pour régler un prétendu conflit communautaire. Plusieurs activités ont figuré au programme du chef de l'Etat dont une série des réunions de travail avec les notables et leaders du Grand-Katanga, mais aussi, avec les forces vives de ce coin du pays. Au menu également, la visite de quelques ouvrages réalisés dans les différentes localités du Grand-Katanga pour évaluer les progrès socioéconomique réalisés depuis les trois premières années de mandature.

Saisissant l'opportunité de son passage à Lubumbashi qui a coïncidé avec la tenue de la Conférence interprovinciale entre les communautés du Grand-Katanga et du Grand-Kasaï sur la cohabitation pacifique, ouverte le 22 avril, le président de la République en a profité pour capitaliser son approche de la paix. La réunion du Conseil provincial de sécurité qu'il avait présidée le lendemain de son arrivée avait déjà



Les Chefs traditionnels du Grand Kasaï et du Grand Katanga

donné le ton en recommandant à toutes les communautés établies au Katanga le respect mutuel pour une cohabitation pacifique dans la paix, l'unité et la cohésion nationale.

Lors de la clôture de ces assises intervenue le 30 avril, Félix-Antoine Tshisekedi est revenu sur son credo de paix et de concorde nationale en exhortant les autorités et la population locale à œuvrer pour la cohésion sociale, dans la tolérance et le respect de la loi.

L'autorité suprême du pays a, en outre, encouragé les forces vives du Grand-Katanga et du Grand-Kasaï à cultiver la fraternité et à promouvoir le vivre ensemble. Cette table ronde devrait, à terme, déboucher sur un dialogue permanent et renforcé soutenu par une coopération interprovinciale de sorte à offrir plus d'opportunités à la jeunesse congolaise pour son épanouissement sur l'ensemble du territoire national. Aussi l'humanisme et la tolérance qui ont toujours caractérisé l'Homme congolais devraient-ils être mis à profit pour consolider l'unité nationale et la cohabitation pacifique des deux communautés des grands espaces katangais et kasaïens.

A noter que les travaux de la Conférence interprovinciale des espaces Grand-Kasaï-Grand-Katanga, en proie aux tensions communautaires récurrentes, ont été pilotés par le Premier ministre, Sama Lukonde, qui en a fait la restitution lors du cinquante et unième conseil des ministres que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a eu à présider, depuis Lubumbashi, le 29 avril, par visioconférence.

Ces assises, à en croire le Premier ministre, ont permis non seulement d'identifier sans complaisance les causes de ce phénomène et ses conséquences sur les plans politico-administratif, socio-culturel, sécuritaire et économique, mais aussi de définir avec courage des solutions durables devant créer les conditions propices pour l'épanouissement des provinces concernées et assurer ainsi le vouloir vivre ensemble en République démocratique du Congo. Rappelons que soixante-dix recommandations ont été formulées au cours de ce forum, lesquelles recommandations ont été remises au garant de la nation sous la forme d'un rapport général.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Gyllin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COMMUNAUTÉ MUSULMANE AHMADIYYA

Les Ahmadis célèbrent la fin du ramadan

La Communauté musulmane Ahmadiyya au Congo (Comaco) a fêté, le 2 mai, au complexe Don Bosco, à Masina/Petro Congo, l'«Udl-Filtr» marquant la fin du mois de ramadan.

Au cours d'un entretien avec la presse à son bureau de la Gombe, le représentant légal de la Comaco, l'imam Khalid Mahmood, a expliqué le sens de cette célébration. « Parce que nous sommes contents d'avoir atteint le but du ramadan, celui de nous rapprocher de notre Dieu. Même si ce but est atteint, nous ne devons pas dormir sur nos lauriers. Mais nous devons plutôt continuer à vivre cette sainteté toute notre vie », a-t-il noté.

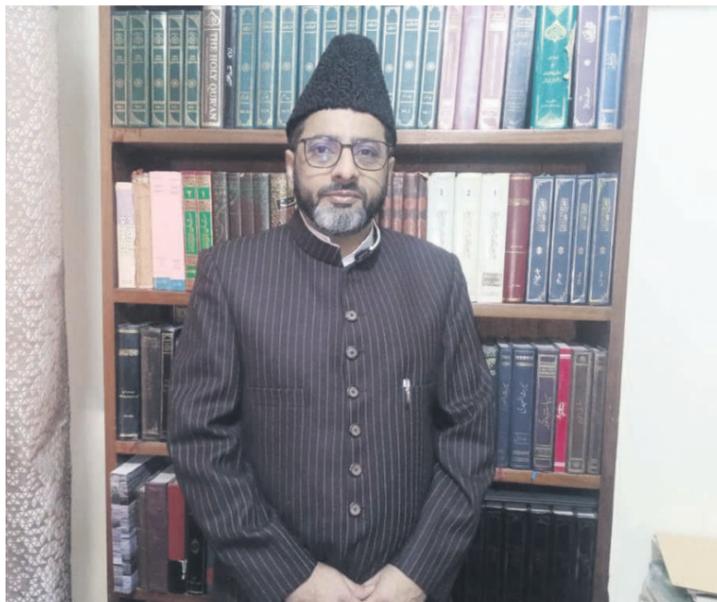
Le mois de ramadan, considéré comme l'un des cinq piliers sur lesquels se fonde l'Islam (le témoin, la prière, le carême, l'aumône, le pèlerinage à la Mecque), est une période au cours de laquelle chaque musulman, tel que prescrit par Dieu, a l'obligation de fournir l'effort de se rapprocher de son créateur à travers le jeûne, la prière, le sacrifice. « Comme un maillon d'une chaîne,

tous ces cinq piliers doivent être scrupuleusement respectés », indique-t-on au sein de cette religion.

La coutume islamique veut que pendant le mois de ramadan, les musulmans observent un temps de jeûne, du matin jusqu'au soir. Ils doivent également se priver des rapports sexuels. Mais tout cela ne suffit pas. D'une manière générale, ce que Dieu attend de chaque musulman pendant le ramadan, c'est d'abandonner les péchés et vivre une vie saine. Et ce, même après cette période spéciale.

Des œuvres de charité

Les musulmans sont également appelés, pendant le mois de ramadan, à faire les aumônes (Zakat-El-Filtr) et, en même temps, procéder au partage des vivres et non-vivres aux nécessiteux. Pour l'année en cours, la Comaco a partagé des vivres et non-vivres à



Le représentant légal de la Comaco, l'imam Khalid Mahmood

plus ou moins trois mille familles pour célébrer cette fête musulmane.

Le représentant légal de cette communauté a profité de l'occasion pour condamner avec la dernière énergie le désordre perpétré lors d'un rassemblement or-

ganisé dernièrement au stade des Martyrs et qui a occasionné des dégâts matériels et humains importants. Pour l'imam Khalid Mahmood, l'on devait sanctionner les inciviques qui ont saboté des biens de l'Etat et perturbé ainsi l'ordre pu-

« Comme un maillon d'une chaîne, tous ces cinq piliers doivent être scrupuleusement respectés »

blic. Mais également, il estime qu'on ne peut pas lier ce désordre à l'ensemble de la religion islamique même si ces actes ignobles ont été commis lors d'un rassemblement des musulmans. De l'avis du représentant légal de la Comaco, l'autorité urbaine ne pouvait pas interdire ce genre de rassemblement à la suite de ce désordre, étant donné que les chefs religieux musulmans profitent de l'occasion de cette rencontre pour non seulement édifier leurs fidèles sur l'obéissance en Dieu mais aussi et, surtout, pour les éduquer au respect des lois, de l'ordre et des biens publics.

Au cours de cette célébration du mois de ramadan organisée à Masina, en plus de la prière, les Ahmadis ont également partagé, comme d'habitude, la nourriture avec tous les participants et toutes les personnes présentes dans ce complexe.

Lucien Dianzenza

MOIS DE RAMADAN

La Comaco/Bandundu à la rescousse de 6 000 nécessiteux

La mission de la Communauté musulmane Ahmadiyya au Congo (Comaco) du grand Bandundu a célébré, le 2 mai, la fête d'Eid-ul-Filtr qui marque la fin du mois sacré du ramadan. Dans ce contexte, suivant les enseignements du livre saint de l'Islam, le Coran, et du prophète Muhammad, la Comaco a prévu plusieurs programmes humanitaires dans tous les coins de la République démocratique du Congo et le grand Bandundu n'est pas en reste.



Des colis de vivres et non-vivres destinés à la distribution

Dans un entretien téléphonique du 1er mai, le missionnaire de la Comaco/grand Bandundu, Farid Ahmed Bhatti, a indiqué

que sa mission a distribué des produits alimentaires (huile végétale, farine de manioc et de maïs, riz, spaghetti, savon en poudre,

savon de toilette, thé, café, tomate, biscuits, etc.) dans certains territoires de cette province dont Mushi, Nioki, Kwamouth, Bagata et Ban-

dundu-ville ainsi qu'à Gemena. Cette distribution des produits alimentaires et de première nécessité, organisée par la Comaco et son organisation non gouvernementale Humanity First, a bénéficié à plus de six mille personnes.

Au nombre des bénéficiaires figurent des nécessiteux mais également des orphelins, des vieillards et des personnes vivant avec handicap, sans distinction de race ou de religion. En plus, la Comaco a financièrement aidé des centaines d'autres personnes (étudiants, malades et nécessiteux).

Rappelons que le ramadan est célébré pour rendre grâce à Allah des bénédic-

tions accordées à tous les fidèles au cours du mois qui lui est dédié, voire avant cette période. A cette occasion, les musulmans assistent au service de prière de la congrégation de prière de l'Aïd qui a lieu le matin. Ils portent de nouveaux vêtements, cuisinent des plats délicieux et invitent amis et voisins à célébrer avec eux cette fête d'Eid-ul-Filtr. Précisons que pendant le ramadan, le jeûne, qui est le troisième pilier de l'Islam et qui n'est pas à considérer comme un fardeau inutile, inspire la sympathie pour les affamés et les nécessiteux. Il encourage les musulmans à faire un don généreux aux pauvres.

L.D.

ALIMENTATION

Le Proader adopté pour la production et la transformation du manioc panifiable

Le projet, déjà financé par la Banque africaine de développement (BAD) en République démocratique du Congo (RDC), a été choisi pour assurer la nouvelle mission dans sa zone d'action, en encadrant les opérateurs agricoles en vue de réduire l'importation de la farine de blé et de faire face à la pénurie de ce produit occasionnée par la guerre Russie-Ukraine.

La RDC se tourne désormais vers la production et la transformation du manioc panifiable. Ce, dans le but de réduire l'importation de la farine de blé. Ceci est également l'une des parades à la pénurie de la farine de blé causée par la guerre qui oppose la Russie à l'Ukraine, entraînant des conséquences économiques néfastes dans le monde.

Dans cette optique, la BAD a accepté de contribuer à la matérialisation de l'initiative du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, d'associer la farine de manioc dans la fabrication du pain. Cet appui financier de la BAD se fera à travers les différents projets déjà financés en RDC. Le Projet d'appui au développement intégré de l'économie rurale (Proader), ancré à la Direction de l'économie rurale de l'Administration du développement rural, a été choisi pour assurer cette nouvelle mission dans sa zone d'action.

Des activités sur le terrain

Etant donné que le Proader couvre sept provinces du pays, dont le Kongo central, le Kwango, le Kwilu, le Maï Ndombe, le Kasai, le Kasai central et le Kasai oriental, cette nouvelle mission sera donc exécutée dans trente secteurs ou entités territoriales décentralisées (ETD) desdites provinces.

En vue de l'exécution de cette mission, des experts de ce projet ont été dépêchés en mission, pour un premier temps dans la province du Kongo central. Cette mission a consisté en la vérification des capacités techniques, en ressources humaines et équipements de l'opérateur agricole Layuka. Ceci, conformément à l'une des recommandations de la dernière mission de la BAD effectuée du 21 février au 15 mars en RDC, en vue

de l'amélioration du portefeuille des projets du secteur agricole et rural et d'appui au développement de la filière de manioc à travers la promotion de la farine panifiable.

Un travail avec l'opérateur agricole sous contrat avec le Proader

L'opérateur agricole, déjà sous contrat avec le Proader pour la production et la transformation de 1 600 hectares de manioc, verra son volume des prestations augmenter de 1 400 hectares de manioc panifiable. Les experts du projet sont descendus sur le terrain pour évaluer les capacités techniques, en ressources humaines et équipements de l'opérateur agricole Layuka dans le territoire de Madimba. Ce, après avoir rencontré la ministre provinciale du Kongo central en charge du Développement rural, Pauline Mvibidulu.

Conduite par le directeur administratif et financier de l'Administration du développement rural et responsable de l'équipe judiciaire du Proader, Désiré Bujiriri, cette mission a également visité quelques concessions et champs des autres structures devant travailler sous la houlette de la société Layuka, dans les territoires de Tshela, Songololo et Mbanza-Ngungu. L'inspection a notamment permis à cette équipe de s'assurer de la sécurité foncière.

Après avoir également visité quelques unités de transformation à Lukula et Luozi ainsi qu'un fabricant des usines de transformation du manioc, la mission du Proader va dresser un rapport à la hiérarchie qui l'a mandatée en vue de guider la décision en faveur de l'augmentation ou non de volume des prestations de l'opérateur



Vue d'un champ de manioc

agricole Layuka.

Cette mission a aussi connu la participation de la présidence de la République à travers sa Cellule d'appui aux programmes d'urgence intégrés du développement communautaire. La prochaine étape sera la province du Kwango, où elle évaluera les capacités d'un autre opérateur agricole, l'Ecosac, qui apporte de l'appui aux paysans-producteurs agricoles. Cet entrepreneur agricole a reçu des moyens auprès du Proader pour appuyer 1 072 ménages avec 1 072 hectares de manioc (et de maïs inclus), en raison d'un hectare par ménage, à travers cinq différents sites (vastes étendues à perte de vue) disséminés au niveau du plateau situé à cheval entre les territoires de Bukanga-Lonzo et Pont-Kwango, dans la province du Kwango.

Un projet financé à hauteur de 60 millions de dollars

Le Proader est un nouveau projet du gouvernement de la République sous ancrage institutionnel du ministère du Développement rural. Il bénéficie de

l'appui financier de la BAD estimé à plus de 60 millions de dollars américains, en termes de don et de prêt. L'objectif poursuivi étant de promouvoir une économie rurale dynamique et prospère en RDC. Ce projet vise l'amélioration des investissements productifs et sociaux afin de rendre plus attractif et productif le milieu rural congolais. Il ambitionne également la promotion du développement du secteur privé et de l'entrepreneuriat agricole et rural, afin de favoriser la diversification et la valorisation de la production agricole.

Avec sa stratégie ayant pour base les quatre P : partenariat public-privé-producteur, le Proader est lié par une convention avec l'opérateur agricole Layuka Sarl qui est déjà actif dans le secteur de Boko, territoire de Mbanza-Ngungu, et dans le secteur Ngufu, territoire de Madimba. Dans ces parties du Kongo central, cette société agricole a déjà emblavé de dizaines d'hectares de manioc et installé plusieurs champs écoles dans différents sites. Et elle a même une usine de trans-

formation de manioc au niveau de la cité de Madimba.

Le Proader, par ailleurs, comporte trois grandes composantes dont le renforcement des capacités, avec trois axes (appui au développement; appui institutionnel aux services techniques et structures impliquées; et appui à la nutrition, sensibilisation à l'alimentation et les actions essentielles en nutrition), la promotion des investissements productifs et sociaux, avec cinq axes (le développement des partenariats commerciaux; le développement des compétences et des innovations dans le secteur agricole et rural chez la femme et le jeune; l'autonomisation de la femme vivant en milieu rural; l'agroforesterie communautaire; le développement des infrastructures structurantes) ainsi que la gestion du projet, avec comme axes: la gestion administrative et financière, le suivi-évaluation, la passation des marchés, la communication et la surveillance de la conformité environnementale.

Lucien Dianzenza

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

CENTRE D'ART WAZA

L'appel à candidatures du projet Kirata lancé

Opérateurs culturels, artistes visuels, journalistes et toute personne intéressée par le lien entre l'art et la société sont invités à s'inscrire, jusqu'au 14 mai, dans les centres partenaires de l'espace culturel lushois ou en ligne en prévision des ateliers prévus pour la seconde quinzaine de ce mois, dans cinq villes du pays.

En plus du Centre d'art Waza à Lubumbashi, la Plateforme contemporaine (Kinshasa), les Studios Kabako (Kisangani), le Foyer culturel de Goma (Goma) et le Centre culturel Kamudimba (Kananga) sont les lieux indiqués pour soumettre les candidatures. Opérateurs culturels, artistes visuels, journalistes et toute personne intéressée par le lien entre l'art et la société sont invités à le faire dans leurs villes respectives d'ici au 14 mai. Le Centre d'art Waza signale que « l'on peut s'inscrire dans l'un des centres partenaires ou via le formulaire disponible en ligne » en cliquant sur le suivant lien : https://docs.google.com/forms/d/1J-P8of7E7MRM0E n b 2 4 v J v 4 e x - H0EE0WTxz12UWYs_14/edit

Les opérateurs culturels, artistes visuels, journalistes et autres inscrits



Le Centre d'art Waza lance un appel à candidatures pour le projet Kirata/DR

sélectionnés vont participer à des ateliers prévus la seconde moitié du mois de mai en cours dans les espaces culturels susmentionnés. Les rencontres sont organisées dans le cadre du projet Kirata, un « incubateur des opérateurs culturels du secteur des arts visuels en RDC ». Elles porteront sur trois domaines : « le commissariat d'exposition, l'entrepreneuriat culturel et l'utilisation des outils numériques », indique l'espace culturel lushois. Il précise qu'il s'agit-là de la seconde phase du projet dans la visée d'«

améliorer l'ancrage socio-économique des arts visuels dans notre pays ».

Initié par le Centre d'art Waza, le projet Kirata est né de la « collaboration avec la FEC Haut-Ka-

sa phase expérimentale. Cofinancé par le Programme ACP-EU Culture (Afrique centrale), « Créer en Afrique centrale », le projet Kirata est mis en œuvre conjointement « par Interarts, Culture

...« l'on peut s'inscrire dans l'un des centres partenaires ou via le formulaire disponible en ligne »

tanga, le collectif de bloggeurs Habari RDC et le magazine Contemporary And ». Il a été rejoint par une dizaine d'opérateurs culturels dans

et développement, la Communauté économique des États d'Afrique centrale et l'Institut national des arts ».

Signalons que le Centre d'art Waza est « un espace indépendant dédié à la recherche et à l'expérimentation artistique » ouvert en 2010 au centre-ville de Lubumbashi. Les projets développés jusqu'ici entrent dans une démarche de questionnement de l'histoire, de l'urbanisme ou des préoccupations sociales. Ils s'appuient sur la création artistique comme médium de production et de diffusion des connaissances. Outre la recherche, le centre sert également de lieu de résidence pour artistes locaux et internationaux et dispose tout aussi d'une bibliothèque ainsi que d'un studio d'enregistrement son. Sa programmation est faite notamment d'expositions alternatives, de rencontres littéraires, de projections de films et causeries diverses.

Nioni Masela

IXES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Le gouvernement réitère son engagement de respecter les délais

Le gouvernement congolais a réitéré son engagement à organiser les neuvièmes Jeux de la Francophonie dans le délai lui imparti. C'est la quintessence des échanges entre le ministre de l'Intégration régionale et Francophonie en sa qualité de président du comité de pilotage, Didier Mazenga, et la directrice du comité international de ces jeux Zeina Mina, le 2 mai.

En mission d'évaluation des préparatifs des Jeux de la Francophonie Kinshasa 2023, Zeina Mina est venue s'assurer de l'état d'avancement des travaux de construction des infrastructures sportives mais aussi de l'engagement ferme et sans délai du gouvernement congolais quant à leur tenue et leur réussite en juillet-août 2023. Elle s'est réjouie de la disponibilité des fonds tant pour les travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures que pour l'achat des équipements.

Cependant, sur le terrain, la construction des infrastructures semble tanguer. Certaines indiscretions font état de la déception de Zeina Mina et de sa délégation. La République démocratique du Congo semble ne pas mettre à profit le report d'une année concédé. Plusieurs questions autour de l'organisation du Comité national des neuvièmes Jeux de la Francophonie n'ont jamais été résolues dont la mise en place des différentes commissions.

Jules Tambwe Itagali

PRÉSIDENTIELLE DE 2023

Matata Ponyo affiche ses ambitions

Le scrutin présidentiel de 2023 accapare déjà les esprits dans les milieux politiques. Des ambitions, somme toute légitimes, se manifestent. La voie est ouverte pour tout celui qui désire jouer à fond sa carte pour briguer la magistrature suprême. La Constitution lui en donne le droit pour autant qu'il remplit les critères d'éligibilité.



Augustin Matata Ponyo

Acteur politique de poigne ayant laissé ses empreintes sous le régime Kabila en étant durant une longue période Premier ministre, Augustin Matata Ponyo pense que l'heure est venue de candidater à la présidence de la République. Ses affidés et thuriféraires pensent qu'il a le profil qu'il faut pour prétendre à ce poste. L'intéressé lui-même tente de jouer à la modestie, mais son cursus professionnel dissimule mal sa grandeur d'esprit et

sa clairvoyance dans un environnement politique où il a su, malgré tout, tirer son épingle de jeu.

« Je vous informe avoir décidé d'accepter votre choix porté sur ma personne comme candidat de notre parti à l'élection présidentielle ». Ce sont en ces termes que l'ex-Premier ministre de Kabila s'est adressé, le 3 mai, à l'assistance venue à son meeting dans la salle Showbuzz, à Kinshasa. Une annonce de candidature

qui a revêtu un caractère solennel au regard de la ferveur l'ayant caractérisée sur fond de vivats. Venus en masse, les membres du Leadership et gouvernance pour le développement, son nouveau parti politique, ne se faisaient pas prier pour mettre de l'ambiance et démontrer l'enracinement populaire de Mapon dans l'espace kinois. C'est dans cette atmosphère hystérique que l'ex-Premier ministre a égrené son discours en surfant, entre autres, sur l'insécurité à l'est du pays. « Le viol est utilisé comme arme de guerre contre nos sœurs, nos mères qui finissent par perdre le sens de la vie. Des déplacements massifs de nos concitoyens sont observés régulièrement. Cette situation, retenez bien, procède fondamentalement d'une malédiction de leadership et de gouver-

nance qu'il faut exorciser dès aujourd'hui », a-t-il déclaré, poursuivant sur le même ton : *Aucun développement économique et inclusif ne peut être envisagé de manière durable sans la paix et la sécurité dans l'ensemble du pays (...). Le parti a pris la ferme résolution de s'investir à fond dans la recherche des solutions devant résoudre définitivement cette question de l'insécurité dans l'est du pays ».*

Sur ses démêlés actuels avec la justice, Augustin Matata Ponyo a dénoncé ce qu'il a toujours qualifié d'acharnement contre sa modeste personne. Poursuivi aux côtés de Patrice Kitebi, ancien ministre délégué aux Finances au moment des faits, et d'un ressortissant sud-africain, Grobler Christo, gérant d'une société sud-africaine dans le cadre du dossier Bukanga

Lonzo, l'ex-chef du gouvernement a, de tout temps, plaidé non coupable. Dans sa note au président de la République sur l'affaire Bukanga Lonzo, le procureur général près la Cour de cassation soutient qu'aucune autre juridiction ne peut poursuivre l'ex-Premier ministre Matata car la Cour constitutionnelle s'est déjà déclarée incompétente. Un nouveau développement qui le renforce dans sa requête de recouvrer son immunité parlementaire en tant que sénateur.

Rappelons que Matata Ponyo et ses co-accusés sont soupçonnés d'avoir détourné, alors qu'il était Premier ministre, plus de deux cents millions de dollars de fonds publics destinés au parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo, à 250 km au sud-est de Kinshasa.

Alain Diasso

MOUVEMENT SPORTIF

Un sit-in au ministère des Finances à Kinshasa

Une frange importante du mouvement sportif national demande des éclaircissements sur les dossiers de financement de la préparation et de la participation congolaises aux compétitions internationales.

Quelques fédérations nationales sportives ont organisé un sit-in, le 3 mai, au cabinet du ministre des Finances, Nicolas Kazadi, à Kinshasa. Il s'agit des membres et pratiquants du handball, du volleyball, de l'athlétisme, de la boxe, du karaté, de la lutte et du taekwondo, partis se renseigner auprès de l'argentier national sur la réalité des faits au sujet des fonds publics alloués à ces fédérations. En effet, leurs dossiers de financement pour prendre part à des compétitions internationales traînent au ministère des Finances depuis plusieurs mois, au risque d'être infligées de sanctions par les instances internationales à la suite des désistements et à la non-participation aux compétitions. L'option d'organiser le sit-in a été levée au cours d'une réunion tenue le

lundi au siège du Comité olympique congolais (COC) par cette frange importante du mouvement sportif national.

« Pour éviter d'essuyer à chaque fois la honte, les sportifs vont demander au ministre Nicolas Kazadi de leur dire si le gouvernement se désengage à financer les disciplines sportives autres que le football. Ils ont convenu de sortir du cabinet du ministre des Finances avec un document attestant que l'exécutif national n'est pas en mesure de prendre en charge l'encadrement des jeunes congolais pratiquants ces disciplines, malgré la résolution prise au conseil des ministres », confiait la veille du sit-in une source proche du mouvement sportif relayé par ouragan.cd.

En fait, le gouvernement s'était engagé à soutenir



Nicolas Kazadi, ministre des Finances

financièrement douze disciplines sportives dans le but de « préparer les futurs champions et lancer le développement du sport dans un environnement moderne et assaini ». Il s'agit du football, du basketball, du handball, du volleyball, du tennis de table, du lawn-tennis, de l'athlétisme, du judo, de la boxe, du karaté, du taekwondo et de la lutte. Mais l'on a ensuite remarqué que les fonds de l'Etat ne sont destinés qu'à un nombre réduit des fédérations sportives visiblement triées sur le

volet. Et la frustration a gagné les disciplines lésées, ne bénéficiant pas de l'appui financier de l'Etat.

L'on note, par exemple, que la République démocratique du Congo risque de ne pas participer aux 22es championnats d'Afrique d'athlétisme prévus du 8 au 12 juin à Saint-Pierre, à l'Île Maurice. En effet, la sélection nationale d'athlétisme n'a même pas encore entamé la préparation à pratiquement un mois de la compétition. L'équipe nationale de judo va certainement briller par son

absence aux championnats d'Afrique 2022 du 26 au 29 mai, au centre des conventions Mohamed Benhamed d'Oran, en Algérie. Et les clubs seniors de handball messieurs devraient se rendre en Tunisie pour prendre part à la 40^e édition du championnat d'Afrique du 5 au 18 mai. Il y a une incertitude totale sur le déplacement des Léopards lutteurs au Maroc afin de participer à la 37^e édition des championnats d'Afrique du 17 au 22 mai à El jadida. Ces probables d'absences vont entraîner des sanctions. Ces déplacements des délégations sportives congolaises à l'étranger en dernière minute, sur fond d'improvisation avec des fonds débloqués dans l'urgence, amoindrissent les chances des athlètes de performer, a-t-on laissé entendre.

Martin Engimo

DÉVELOPPEMENT

L'APD 2021 représentait 0,33% selon le rapport de l'OCDE

L'Aide publique au développement (APD) pour 2021 représentait 0,33 % du revenu national brut combiné des trente donateurs du Comité d'aide au développement de l'OCDE, indique un rapport de l'OCDE.

Par rapport à 2020 le revenu national brut était en dessous de l'objectif des Nations unies de 0,7% d'APD. Par contre, l'aide étrangère des donateurs officiels a atteint un niveau record de 179 milliards de dollars en 2021, en hausse de 4,4 % en termes réels par rapport à 2020. Seuls cinq pays ont atteint l'objectif des Nations unies de 0,7%. Cependant, 3,5% de cette somme ont été consacrés à la fourniture de vaccins-19 aux pays à revenu faible et intermédiaire. La directrice des politiques de One Campaign, Amy Dodd, s'est offusquée de l'insuffisance des niveaux d'aide pour répondre aux besoins croissants, notamment la réponse à la pandémie, la lutte contre le changement climatique et la prévention d'une nouvelle crise de la dette. « *A moins que des mesures urgentes ne soient prises - sur l'aide, pour lutter contre la crise de la dette et mobiliser de nouveaux financements - les dernières répliques de l'invasion de l'Ukraine frapperont les personnes et les pays qui ont déjà du mal à faire face* », a-t-elle rappelé. Cependant, le nombre de personnes d'aide humanitaire a plus que doublé au cours de l'année écoulée. Et seuls cinq pays ont atteint l'objectif des Nations unies de 0,7%.

Jeroen Kwakkenbos, l'expert de l'aide à l'Union européenne d'Oxfam, a indiqué que les donateurs avaient renversé les règles en comptant les dons de vaccins dans les budgets d'aide.

« *Inclure ces « dons » dans les budgets d'aide gonfle l'aide. Ce sont simplement des donateurs qui se félicitent d'un travail qui peut avoir coûté des vies* », a-t-il souligné. Avec le déclenchement de la crise sanitaire et le grand renfermement du monde, on pouvait craindre que l'aide aux pays du sud ne soit sacrifiée aux urgences intérieures des pays développés. Il n'en avait rien été et le niveau de l'aide avait pu être maintenu en 2020. La même observation peut être faite pour 2021. L'OCDE parle de niveau absolu d'aide jamais atteint. La situation ne peut cependant pas être jugée vraiment satisfaisante. Les besoins à couvrir face à la Covid-19 et aux exigences de transition écologique, gourmandes tous les deux en nouvelles dépenses courantes et en investissements lourds, oblitèrent largement cet accroissement de l'aide.

Une aide plutôt dirigée vers les mieux lotis

Après la baisse de 3,5% par rapport à 2019, l'APD en direction des pays à faibles revenus (28 Milliards de dollars) enregistre une hausse de 1%. L'APD à l'Afrique subsaharienne progresse de 2% (+650 millions de dollars) pour s'établir à 33 Milliards de dollars. Les Pays les moins avancés bénéficient d'une augmentation de 2,5%. La prise en compte des dépenses médicales et des réfugiés relativise cependant cet accroissement car ce sont les pays les plus pauvres qui en ont eu le



Améliorer l'accès à l'eau, aux soins et à une éducation de qualité, protéger la biodiversité ou combattre le dérèglement climatique / © Yashas Chandra / AFD

plus besoin de soutien pour faire face à l'urgence médicale. Les pays en développement les plus avancés ont reçu le surcroît d'aide le plus élevé : +3,8 milliards de dollars. La France (+4,6%), comme l'Allemagne (+5,1%), ont continué à augmenter leur APD, cette dernière dépassant le seuil de 0,7%, alors que l'APD de la France est aujourd'hui à 0,52% du PIB. L'aide allemande - un temps inférieure à l'aide française - est maintenant plus du double de celle-ci et près du quadruple pour la seule aide bilatérale.

Des nuances nécessaires

Globalement positive, cette appréciation ne va pas sans nuances. L'APD plafonne à 0,33% du PIB

des pays donateurs en valeur relative, tandis que les dépenses liées à la pandémie (18,7 milliards de dollars), le coût des réfugiés (9,3 milliards de dollars) et, plus généralement, les soutiens à caractère humanitaire représentent maintenant une composante forte du soutien de l'OCDE. Ce qui réduit la part consacrée aux facteurs de croissance économique. Mais, les temps s'annoncent difficiles pour les pays en développement, notamment africains qui se voient contraints de réduire leurs émissions de CO2 au prix d'investissements coûteux. La dotation de Fonds Vert n'atteint pas encore les engagements pris à la COP21 (100 milliards de dollars

supplémentaires par an) et l'on peut s'interroger sur la véritable « additionnalité » des sommes présentées. À cela s'ajoutent les conséquences de la guerre en Ukraine tandis que la dette africaine s'alourdit avec le report des échéances, l'augmentation des taux d'intérêt, la dépréciation des monnaies. Le FMI et la Banque mondiale tirent la sonnette d'alarme dans leurs derniers rapports. L'Afrique, étant redevenue un terrain de rivalité entre grandes puissances, peut tirer profit pour son développement de cette compétition. Les données définitives seront disponibles en décembre 2022.

Noël Ndong

GUERRE EN UKRAINE

Des sanctions occidentales ont plutôt enrichi la Russie

Malgré les sanctions occidentales, Moscou a empoché 63 milliards d'euros, grâce à ses exportations d'hydrocarbure (gaz et pétrole) depuis le début de la guerre en Ukraine, fin février, selon un rapport. En cause, la flambée des prix provoquée par la chute des importations.

Depuis le début de l'invasion de l'Ukraine, la Russie n'a cessé de brandir la dépendance des Européens à ses importations d'hydrocarbure comme levier contre les sanctions occidentales. Le géant pétrolier Gazprom a suspendu ses livraisons de gaz vers la Bulgarie et la Pologne, appliquant les menaces du président Vladimir Poutine de couper les approvisionnements à des pays qui n'effectueraient pas le paiement dans sa monnaie nationale, le rouble. Jusqu'ici, les sanctions économiques n'ont pas ébranlé Moscou. Ses exportations d'hydrocarbure se sont même révélées très lucratives durant ces deux mois de guerre, note un rapport du Centre for Research on Energy and Clean Air (CREA). La Russie a ainsi gagné 63 mil-

liards d'euros grâce à la vente de ses énergies fossiles depuis le 24 février et l'arrivée de ses troupes en Ukraine, souligne le rapport, dont 44 milliards d'euros, soit près des trois quarts de ses exportations envoyés à des pays de l'Union européenne. En détail, l'Allemagne (gaz, pétrole et charbon) pour 9,1 milliards d'euros, suivi par l'Italie (6,9 milliards d'euros), les Pays-Bas (5,6 milliards d'euros), la Turquie (4,1 milliards d'euros) et la France, en sixième position (8 milliards d'euros). Ce qui a permis à Moscou d'effectuer des remboursements sur sa dette en dollars - alors que Moscou s'était engagée à ne les payer qu'en roubles - pour éviter le défaut de paiement sur deux obligations souve-

raines à maturité 2022 et 2042, d'un montant de 564,8 millions de dollars et de 84,4 millions de dollars. La Russie n'a pas connu de défaut de paiement sur sa dette extérieure depuis 1917.

Le paradoxe des sanctions occidentales

Si les exportations d'hydrocarbure russe ont fait chuter au sein l'Union européenne suite aux sanctions, - de 20 % pour le pétrole et -40 % le charbon, en retour, les prix ont flambé. Ce qui a permis de compenser cette baisse. Moscou essaie, par ailleurs, de diversifier sa clientèle. Les experts du CREA ont observé une reprise des expéditions de pétrole vers l'Inde, l'Égypte et d'autres destinations « inhabituelles ». Néanmoins, les exportations

vers ces nouvelles destinations restent insuffisantes pour compenser la chute des exportations européennes. A cause du manque de pipelines, « *les voyages sont bien plus longs et plus chers, ce qui rend ces destinations nettement moins attrayantes pour Moscou* », justifie le rapport, qui encourage les gouvernements à accélérer la transition écologique et à mettre fin à tous les achats d'hydrocarbure, « *afin de renforcer l'effet des sanctions et de contribuer à mettre fin à la guerre et aux crimes contre l'humanité commis par l'armée russe* ». Et, si l'interdiction totale n'est pas possible, instaurer des droits de douane suffisamment élevés sur les importations en provenance de Russie, recommande le rapport.

Les prévisions ne sont pas avantageuses pour Moscou

Une récession de 10 % serait attendue en Russie pour l'année en cours. Si elle se confirmait, elle limiterait les capacités de Moscou à financer ses armées, alors que l'invasion a tendance à s'enliser et que la Russie doit remplacer son matériel. La situation soulignerait la puissance économique toujours détenue par l'Occident, convaincu que cela enverrait « *un message clair à la Chine, dont les velléités sur Taïwan sont fortes* », selon certains experts occidentaux en intelligence économique. Gazprom a déjà perdu 27% de ses ventes. La guerre en Ukraine va plomber la Russie, averti le Fonds monétaire international.

N.Nd.

ZONES AGRICOLES PROTÉGÉES

La moisson jugée florissante à Ngo et Loudima

L'heure de la récolte du maïs a sonné dans la Zone agricole protégée (ZAP) de Ngo Curaté, située dans le département des Plateaux, et celle de Mayomina (Loudima), dans le département de la Bouenza, où la moisson est assez abondante.

Initiative du gouvernement, les ZAP visent, entre autres, à augmenter l'offre des produits agropastoraux et halieutiques en République du Congo. Dans le département des Plateaux, notamment au niveau de Ngo Curaté, les fruits sont déjà tangibles. En effet, sur une superficie de plus de 100 hectares, le maïs occupe 60 et le soja couvre une superficie de 10 hectares.

Arrivé à maturité, le maïs a commencé à être récolté par les différents groupements agricoles ayant trouvé leur gagne pain d'autant plus que l'argent issu de la commercialisation des produits leur appartient. En créant ces ZAP, le gouvernement veut lutter efficacement contre le chômage, la pauvreté, l'urbanisation non maîtrisée, la désarticulation du territoire national, l'insécurité alimentaire et le déficit du commerce extérieur. « Cette récolte nous motive à tra-

vailer davantage, car elle nous permettra de subvenir à nos besoins. Elle exprime déjà notre engagement à représenter le département des Plateaux dans cette révolution agricole qui est une volonté du chef de l'Etat que nous remercions vivement... », a déclaré le président du groupement agricole Baratsié, Bertrand Ngampé, se félicitant du dynamisme de Paul Valentin Ngobo à la tête du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

52 tonnes de maïs récoltées dans la Bouenza

Le maïs récolté permettra, entre autres, de produire l'aliment de bétail qui constitue un véritable frein pour le développement de l'élevage dans le pays. Au Congo, les importations sont en majorité constituées des produits carnés ou d'origine animale. Outre les 100 hectares des groupements agricoles, la



Du maïs récolté à Ngo/DR

ZAP de Ngo Curaté dispose d'une autre étendue de 400 hectares destinée au ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Cette étendue herbeuse est dominée par la culture de maïs.

Une autre ZAP, dont les produits sont arrivés à maturité, est celle de Mayomina, dans le département de la Bouenza. Les groupements de cette ZAP située dans le district de Loudima ont ré-

colté 52 tonnes de maïs. Un exemple à suivre par d'autres départements du pays, afin d'atteindre l'objectif de l'autosuffisance alimentaire fixé par les autorités.

Parfait Wilfried Douniama

GOUVERNANCE

De meilleures performances attendues des structures techniques du ministère de l'Économie

Le Congo a conclu plusieurs accords financiers et techniques avec ses partenaires (Banque mondiale, Banque africaine de développement, Fonds monétaire international...), dont le suivi-évaluation nécessite la maîtrise par les cadres locaux. D'où l'ouverture, le 3 mai à Brazzaville, d'un atelier sur la légistique, l'éthique et la déontologie destiné à renforcer les capacités des cadres du ministère de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.

La session de renforcement des capacités réunit une vingtaine de cadres et agents relevant des structures techniques du ministère de l'Économie et des experts. Il faut souligner que le département de l'économie est chargé de négocier le programme économique et financier, les programmes d'ajustement et de développement, dans le cadre de la coopération avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Lançant les travaux de l'atelier, le directeur de cabinet de la ministre de la l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ferdinand Sosthène Likouka, a réitéré l'engagement du gouvernement à améliorer la gouvernance économique et financière. Cette volonté politique, a-t-il souligné, passe par le renforcement



Photo de famille/Adiac

des capacités des structures techniques chargées de l'investissement et du partenariat au

développement dans toutes ses formes.

« C'est donc dans cette op-

tique de renforcement des capacités de son personnel que le ministère de tutelle, avec

« C'est donc dans cette optique de renforcement des capacités de son personnel que le ministère de tutelle, avec l'appui des experts externes, a organisé le présent atelier de formation du personnel, incluant la formation en légistique, l'éthique et la déontologie. L'activité est en phase avec le programme du gouvernement qui vise l'éradication des antivaleurs dans les administrations et organismes publics »

l'appui des experts externes, a organisé le présent atelier de formation du personnel, incluant la formation en légistique, l'éthique et la déontologie. L'activité est en phase avec le programme du gouvernement qui vise l'éradication des antivaleurs dans les administrations et organismes publics », a déclaré Ferdinand Sosthène Likouka.

Durant dix jours, les participants vont échanger sur la technique de rédaction desdits accords, des textes de loi autorisant leur ratification, des décrets de ratification et d'autres textes d'application, en lien avec la norme légistique. Ils vont également partager leurs expériences autour des problématiques liées à l'éthique et à la déontologie professionnelles.

Fiacre Kombo

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Les acteurs formés pour prévenir la pollution

Le projet de développement intégré des chaînes de valeur agricoles au Congo (Prodivac) organise, du 3 au 5 mai à Brazzaville, un atelier national de renforcement de capacités en matière environnementale et sociale des structures administratives et organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre du plan de gestion environnementale dudit projet.

L'atelier vise à former les différents acteurs, notamment sur la législation nationale en matière de procédures environnementales et sociales ; de politiques et procédures de sauvegarde en matière environnementale et sociale de la Banque africaine de développement (BAD). Les outils de mise en œuvre et de suivi, les normes, l'hygiène, la sécurité, la prévention des incendies, la gestion des déchets sont, entre autres, les notions sur lesquelles les participants seront édifiés.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, Pascal Robin Ongoka, a félicité le projet d'avoir priorisé les mesures environnementales et sociales. « Les activités annoncées dans les domaines du génie rural, de la production végétale, avicole et piscicole peuvent effectivement induire des effets négatifs sur les milieux biophysiques, social et humain », a-t-il indiqué.

Relevant la nécessité pour le projet d'organiser cet atelier de formation, le coordonnateur adjoint du Prodivac, Marcel Nzemba, a souligné que les études environnementales et sociales



Un exemple de pollution DR

conditionnent la réalisation de tous les sous-projets socio-économiques pouvant être programmés. « Pour garantir l'exécution de ses sous-projets, le projet a

mis en place un arsenal d'outils techniques de sauvegarde qui lui permettront de réaliser les travaux avec l'assurance de conserver la biodiversité », a rassuré le

coordonnateur adjoint. Financé par la BAD à hauteur de 48 milliards, pour une durée de six ans, le Prodivac a pour objectif d'améliorer les chaînes de valeur

agricoles ainsi que l'environnement des affaires propice à la promotion des petites et moyennes entreprises. Il vise également à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et promouvoir une agriculture compétitive et résiliente à travers le développement intégré des chaînes de valeur agro-alimentaires.

Le Congo contribuera à hauteur de 4,8 milliards FCFA, correspondant aux taxes et droits à l'importation des biens et équipements susceptibles d'être acquis dans le cadre du projet. Les bénéficiaires (jeunes, femmes, peuples autochtones) contribueront, quant à eux, aux activités productives et au financement des plans d'affaires estimés à 3,2 milliards FCFA.

Le Prodivac couvrira prioritairement les corridors des grands centres de commercialisation de Brazzaville et Pointe-Noire. Il a pour bassins de production les départements des Plateaux, du Pool et de la Bouenza. Les interventions du projet se concentreront sur quatre chaînes de valeur, à savoir le manioc, le maïs, la volaille et le poisson.

Lopelle Mboussa Gassia

SALON OSIANE

L'Acpe a décliné ses stratégies en faveur des demandeurs d'emplois

Le chef de service Pôle emploi à l'Agence congolaise pour l'emploi (Acpe), Aimable Haziél Mithou Mbenga, a expliqué, le 2 mai à Brazzaville, au terme de la sixième édition du salon Osiane, les stratégies d'accompagnement des jeunes demandeurs d'emplois.

L'Acpe a mis en place des stratégies pour faire un bilan de compétences auprès du demandeur afin de cerner les profils. Sur cette base, elle bâtit le projet professionnel. Ici, il consiste d'expliquer au chercheur de l'emploi les qualités requises, les qualifications possibles afin qu'il accède à l'emploi souhaité.

« Bon nombre de jeunes trouvent parfois un entretien d'embauche mais malheureusement, au cours de celui-ci, ils n'arrivent pas à convaincre l'employeur. Nous avons mis en place un atelier dénommé « Cinq minutes pour convaincre » afin d'expliquer aux jeunes la manière de vendre en mettant en avant leurs atouts techniques et comportementaux. Nous travaillons pour accommoder le marché de l'emploi par rapport aux besoins des entreprises », a indiqué Aimable Haziél Mithou Mbenga.

Etablissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie



Le stand de l'Acpe au Salon Osiane/Adiac

de gestion, l'Acpe a pour mission d'accompagner les demandeurs d'emplois et les entreprises en allant de l'identification des besoins jusqu'à la validation du contrat de travail en passant par la présélection des candidats, l'entretien

d'embauche et l'insertion professionnelle.

Notons que le Salon international des technologies de l'information et de l'Innovation (Osiane), initiative de l'organisation non gouvernementale Pratic en partenariat

avec l'Agence de régulation des postes et communications électroniques, a permis au stand de l'Acpe d'attirer près de mille visiteurs dont les chefs d'entreprise, les délégués d'associations et de personnes curieuses venant de

Brazzaville, des départements du Congo et des pays étrangers.

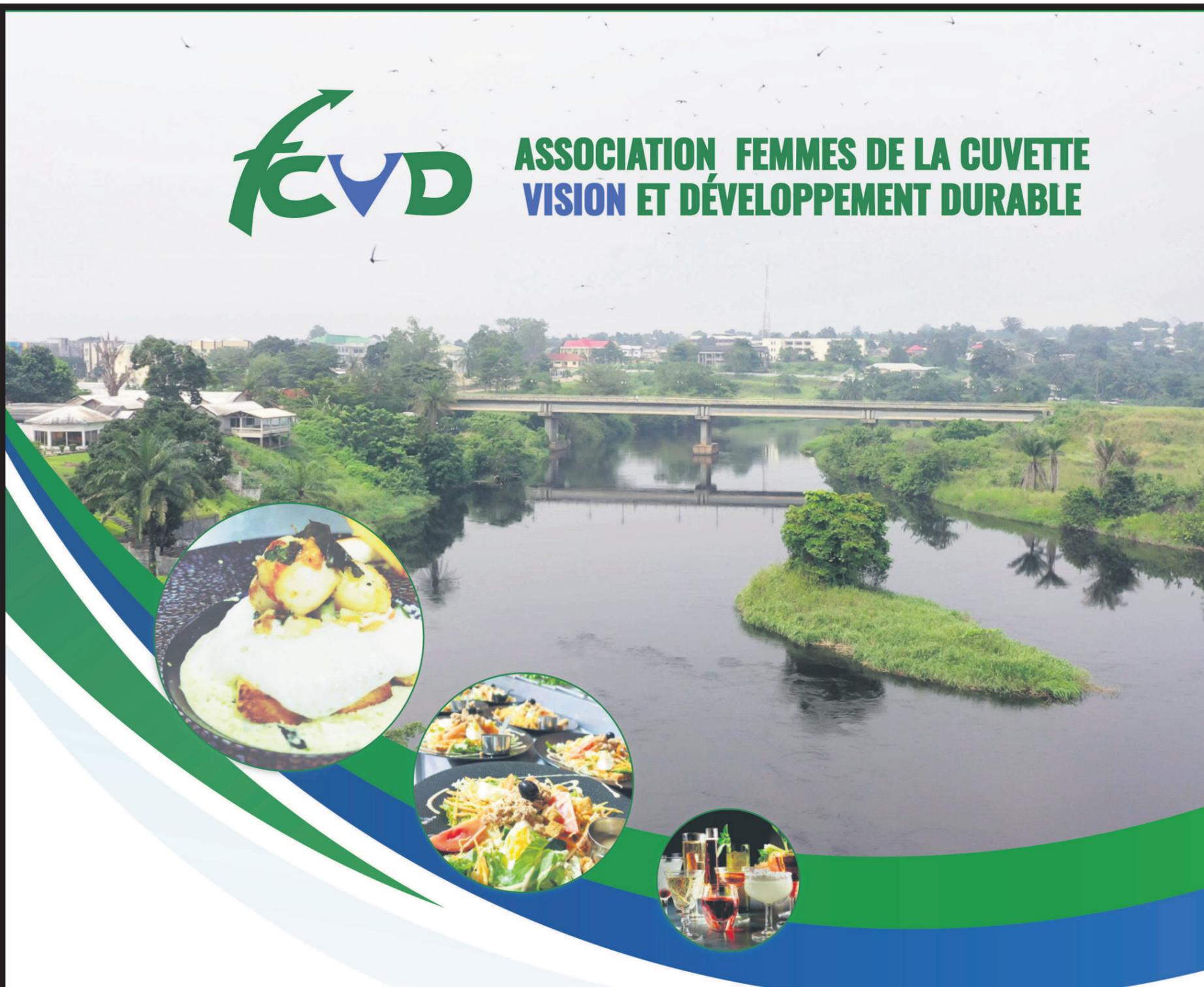
« Tous ceux que nous avons reçus se sont intéressés à l'offre des services de l'Acpe. La population congolaise est jeune en général et la population active est moins nombreuse. L'Acpe compte bâtir d'autres programmes en collaboration avec les entreprises afin de mieux accompagner les jeunes sur le marché de l'emploi », a expliqué le chef de service Pôle emploi.

La sixième édition Osiane a été réservée aux décideurs et innovateurs. Le Salon est un véritable carrefour dédié aux conférences, au réseautage, aux rencontres et échanges entre les acteurs et partenaires de référence aptes à mener une réflexion sur les défis, les opportunités de l'innovation technologique et du numérique, tout en projetant l'avenir du numérique par des projets innovants.

Fortuné Ibara



ASSOCIATION FEMMES DE LA CUVETTE
VISION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



FESTIVAL CULINAIRE D'OWANDO

Département de la Cuvette

Du

1^{er} - 08

mai 2022

à Mombo beach De 8h à 22h
Visitez Owando et dégustez
les mets et boissons de nos contrées !



LIVRE

Florent Arnel Malembi présente et dédicace “L'imposture, les pièges de l'amour”

Préfacé par Aubin Banzouzi, le roman “L'imposture, les pièges de l'amour”, paru aux éditions MCN, a été présenté et dédicacé par son auteur la fin de la semaine dernière, au Centre d'études et de recherche chrétien (Cerc) Mgr Ernest-Nkondo, à Brazzaville.

Le roman de 99 pages est constitué de huit titres, entre autres, “Comment j'ai été invitée à ressembler à mon arrière-grand-mère ?” ; “Comment j'ai été moulée à l'image de mon arrière-grand-mère ?” ; “Comment j'ai été amenée à rencontrer Mouvousou ?” ; “Comment j'ai rencontré Mouvousou ?”. Sa présentation, faite par Aubin Banzouzi, a eu pour modérateur Pierre Ntsemou et critique littéraire Winner Franck Palmers.

Présentant le roman, l'écrivain et critique littéraire Aubin Banzouzi s'est référé à Marcel Proust qui écrit dans “A la recherche du temps perdu” que : « Si la littérature constitue un moyen pour connaître la vie, c'est au fond parce qu'elle n'est finalement rien d'autre que la vie elle-même ». Ces mots sont le prisme à travers lequel on peut comprendre ce roman, le tout premier de Florent Arnel Malembi.

Aubin Banzouzi a indiqué que ce roman d'initiation (ou de formation), dont l'héroïne est à la fois la narratrice, est écrit sous forme de nouvelles, un tantinet proche du style de l'écrivain congolais Tchichelle Tchivela, avec son jeu d'imbrication ou d'entrecroisement de récits, sans perdre le fil chronologique de la trame. La particularité ici c'est la titrairie atypique de chaque épisode, formulée avec un « Comment » au début, question qui

implique une explication de causes à effets. Le chapelet des « Comment » dévoile l'itinéraire de vie de la narratrice qui se raconte à la première personne du singulier. La femme est ainsi valorisée par l'évocation d'une jeune héroïne vivant dans la peau d'une autre femme, son arrière-grand-mère, considérée comme son archétype. C'est le mythe de la réincarnation de l'ancêtre chez l'ascendant, mis en évidence à travers un imaginaire surréaliste. Tchitula, Zala, Kimpa Vita sont autant de personnages révélateurs de la valeur et du prestige de la femme dans la société.

Pour l'écrivain et critique Aubin Banzouzi, la peinture des caractères des personnages liés par la généalogie dans le roman rapproche celui-ci des romans naturalistes de l'écrivain français Émile Zola. Le langage policé de l'auteur, l'intrigue interpellatrice, non à la manière des sermons ou des intrusions de l'auteur mais sur la base des faits, le suspense bien entretenu d'une expérience à l'autre avec quelques feintes littéraires, tout cela enjolive la trame du roman, révélant la maturité de la plume de l'auteur par ses prémices littéraires, reflet d'un écrit fortement didactique ou pédagogique recommandable à tout âge. Prenant la parole à son tour, l'écrivain à l'honneur, Florent Arnel Malembi, a souligné qu'un écrivain, comme un



philosophe, est fils de son époque et de sa société. « Notre œuvre ne se soustrait point de ces conditions spatio-temporelles qui limitent son auteur. Elle émerge de sombres et honteuses réalités qui caractérisent le côté bas de notre société. Elle peint la mauvaise foi de certains hommes qui se font passer pour ce qu'ils ne sont pas réellement, qui mettent tout en œuvre pour mener en bateau et arnaquer sentimentalement leurs partenaires qu'ils abusent, pressurisent et pressent, comme une orange, pour les jeter bien après, comme de vils objets », a déclaré l'auteur.

Il a ajouté que son ouvrage veut également mettre en exergue l'importance d'éduquer les enfants, filles comme garçons, sur la base des figures exemplaires du passé, lesquelles peuvent les fulgurer et les inciter à se faire une haute et noble représentation idéelle d'eux-mêmes qu'ils rechercheront à réaliser toute leur vie. A la limite, c'est une sorte de tour d'horizon dans le passé et une projection dans l'avenir. « A nos lecteurs, nous souhaitons qu'ils tirent comme leçon que les sociétés dans lesquelles nous vivons ne sont nullement des paradis. On y rencontre certaines personnes animées de mauvaises intentions, capables de faucher la

L'auteur dédicacant son livre / Adiac vie de leurs semblables. Il est donc bon d'être prudent, et de faire prévaloir la raison à la place des passions aveugles », a-t-il fait savoir.

Natif de Pointe-Noire, l'abbé Florent Arnel Malembi est prêtre du diocèse de cette ville. Il a fait ses études supérieures à Naples et à Rome, en Italie, où il a obtenu une maîtrise en théologie sacrée et un doctorat en philosophie. Actuellement vice-recteur au grand séminaire de philosophie Georges-Firmin-Singha de Brazzaville, l'abbé Florent Arnel Malembi a, à son actif, plusieurs manuscrits inédits. «L'imposture» est son premier roman.

Bruno Okokana

EN VENTE

ACCORDS CONGO-RWANDA

L'ARD interpelle le Parlement

Le président de la Conférence des présidents de l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), Mathias Dzon, dans une « Lettre ouverte » aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, a dénoncé les termes des accords passés entre le Congo et le Rwanda, le 13 avril dernier, à Brazzaville.

Mathias Dzon pense que la cession de 12 000 ha des terres congolaises à l'entreprise rwandaise, Chrystal Ventures, n'est pas la bienvenue. Car, le Rwanda vient, dit-il, de signer avec la Grande-Bretagne un accord aux termes duquel il accueillera sur son sol des migrants et demandeurs d'asile de diverses nationalités acheminés du Royaume-Uni.

« Le Rwanda a une superficie de près de 26 000 km² et une population de plus de 14 millions d'habitants. Il ne dispose donc pas d'espace géographique suffisant pour abriter en sus de sa



Mathias Dzon

propre population, les migrants et des demandeurs d'asile en provenance de l'Angleterre », estime le président de l'ARD.

Il interpelle le Parlement et parle d'un abandon de la souveraineté nationale. Concernant l'accord sur la cession de la zone industrielle

de Maloukou au Fonds souverain rwandais,

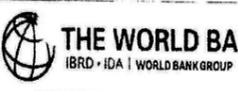
« Nous estimons que la création des zones économiques spéciales a pour objectif de contribuer à la construction d'une économie congolaise indépendante, forte, diversifiée et résiliente. Nous ne comprenons donc pas que la zone économique spéciale de Maloukou soit cédée au Fonds souverain rwandais »,

Mathias Dzon a rappelé que la guerre opposant actuellement la Russie à l'Ukraine a révélé que l'indépendance économique est un impératif catégorique pour tout pays. « Nous estimons que la création des zones économiques spéciales a pour objectif de contribuer à la construction d'une économie congolaise

indépendante, forte, diversifiée et résiliente. Nous ne comprenons donc pas que la zone économique spéciale de Maloukou soit cédée au Fonds souverain rwandais », écrit-il.

S'agissant de l'accord sur l'exploitation minière, le président de cette plateforme de l'opposition doute de l'expertise technique rwandaise en la matière et invite le Parlement à en ne pas donner quitus. « L'ARD appelle le Parlement congolais à faire preuve de patriotisme », conclut Mathias Dzon.

Parfait Wilfried Douniama

 <p>Banque des États de l'Afrique Centrale Secrétariat Général Direction de l'Organisation et des Projets</p>	 <p>THE WORLD BANK IBRD • IDA WORLD BANK GROUP</p>
<p>PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368</p> <p>Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) Services Centraux de la BEAC Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 Yaoundé - République du Cameroun Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 222 23 33 29</p> <p><i>Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet</i></p>	
<p>Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P161368 Don IDA n° : 62290 Titre de services : Services de consultants pour une étude de restructuration et d'intégration des systèmes de paiement de la BEAC Bénéficiaire : BEAC</p>	
<p>SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 028/BEAC/SG/DOP-P/PRCIFRC/UGRIF/2022-MI</p>	
<p>1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a obtenu un crédit de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie dudit crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de services de consultants pour une étude de restructuration et d'intégration des systèmes de paiement de la BEAC.</p>	
<p>2. Mission du consultant :</p> <p>Dans le cadre de la modernisation des paiements, la BEAC entend redéfinir le périmètre de fonctionnement du GIMAC afin de séparer les activités ou fonctions interopérables ou interbancaires des cartes et des paiements instantanés, des fonctions concurrentielles dites délégataire (traitement pour compte de tiers) et de gestion de réseaux d'acceptation. Elle souhaite les loger dans des entités juridiques opérationnelles distinctes, dont l'une recueillerait également les systèmes interbancaires de paiement gérés par la BEAC, notamment les systèmes de paiement de gros montants, la télécompensation, des virements internationaux, les référentiels centraux. Ainsi la BEAC réalisera à d'une part la séparation opérationnelle des activités du GIMAC, et d'autre part la séparation de ses activités d'exploitation et de gestion de plateformes ou services de paiement, de celles régaliennes de surveillance du bon fonctionnement et de la sécurité des systèmes et moyens de paiement et plus largement des infrastructures de marché dans la CEMAC. Pour atteindre cet objectif, la BEAC compte mener, avec l'appui de Consultant, un audit approfondi de l'organisation et du fonctionnement du GIMAC afin de l'adapter et de le restructurer dans le cadre de la modernisation des paiements. Il s'agit ensuite d'étudier les scénarii d'une nouvelle organisation cible et de proposer une feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie de développement des systèmes de paiement de la CEMAC autour du GIMAC et de la BEAC. La mission du consultant consistera donc à :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Faire un diagnostic et un état des lieux détaillé (évaluation approfondie) du GIMAC et de la DSMP de la BEAC ; Identifier des scénarii de fonctionnement cible pour la restructuration des systèmes de paiement dans leur globalité et élaborer un scénario cible à retenir. A cet égard, le consultant élabore des scénarii juridiques, organisationnels et financiers de restructuration 	
<p>du GIMAC et des systèmes de la BEAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire l'urbanisation des systèmes de paiement dans le contexte du scénario retenu ; Élaborer la feuille de route permettant d'atteindre la situation cible sur tous les domaines étudiés. 	
<p>La durée de la mission est estimée à six (06) mois et la date prévue pour le démarrage est pour le début du mois de août 2022.</p> <p>Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int.</p>	
<p>3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le Cabinet doit justifier une expérience avérée dans la réalisation des travaux similaires au cours des 10 dernières années et disposer de compétences suffisantes pour mener à terme la mission. Les références pertinentes doivent porter sur la réalisation des missions de modernisation des systèmes et moyens de paiement et la réorganisation/restructuration d'organismes publics et privés.</p>	
<p>4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement. (le Règlement) » de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.</p>	
<p>5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives. Par conséquent, ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.</p> <p>Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût telle que décrite dans le « Règlement ».</p> <p>De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).</p>	
<p>6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 13 mai 2022.</p>	
<p>Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) 736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29</p>	
<p>A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet, Représentant le Secrétaire Général de la BEAC, Porte 1208, Email : adoum@beac.int ou sarw_adoum@yahoo.fr copie otoumou@beac.int</p>	
<p>Yaoundé, le 25 avril 2022 Le Coordonnateur du Projet</p>	

SOLIDARITÉ

La FCA offre des vivres aux étudiants

La Fondation Congo Assistance (FCA) a offert, le 3 avril, des sacs de riz aux étudiants vivant dans des cités universitaires de Brazzaville.

Au total, quatre campus de l'Université Marien-Ngouabi ont reçu la quantité de sacs de riz correspondant aux besoins de chacun d'eux. Ecole nationale supérieure (370 sacs) ; Ecole nationale d'administration et de magistrature (92 sacs) ; Tcheulima (77 sacs) et Bayardelle (10 sacs).

« Ce geste est un acte supplémentaire qui témoigne de la grandeur du cœur de Mme Antoinette Sassou N'Guesso. J'adresse mes vifs remerciements à la FCA. Qu'elle continue d'en faire davantage à la population défavorisée »

La cérémonie de remise de don s'est déroulée en présence des responsables évoluant à la Direction générale des affaires sociales et des œuvres universitaires (DGASSOU) du ministère de l'Enseignement supérieur, et d'un échantillon d'étudiants.

Dans son mot de circonstance, la cheffe du département des finances et de la logistique a rappelé l'action sociale entreprise depuis des décennies par l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la FCA.

« Rien de plus particulier qu'un sentiment de partage qui a toujours animé Mme Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance. Dans le cadre de son action sociale, madame la présidente, qui s'occupe sans cesse des couches vulnérables de la population, a bien voulu mettre à la disposition des étudiants vivant dans des campus cette



quantité de riz, afin de répondre tant soit peu à leur besoin alimentaire », a déclaré Charlotte Makanda.

Réceptionnant le don, au nom de la ministre de l'Enseignement supérieur, le directeur

général de la DGASSOU, Rémy Yombo Ossombo, a exprimé sa reconnaissance à la première dame du Congo.

« Ce geste est un acte supplémentaire qui témoigne de la grandeur du cœur de Mme

Antoinette Sassou N'Guesso. J'adresse mes vifs remerciements à la FCA. Qu'elle continue d'en faire davantage à la population défavorisée », a-t-il indiqué.

Yvette Reine Nzaba

MALI

Les autorités rompent les accords de défense avec la France

La junte au pouvoir au Mali a annoncé, le 2 mai, la rupture des accords de défense avec la France et ses partenaires européens. Elle fustige les « atteintes flagrantes » des forces françaises commises dans le pays et de « multiples violations » de l'espace aérien malien.

D'après un communiqué lu à la télévision nationale par le colonel Abdoulaye Maïga, porte-parole du gouvernement, les autorités maliennes ont décidé de « rompre les accords de défense avec la France », les accords de statut des forces (Status of Force Agreements, ou Sofa) qui fixent le cadre juridique de la présence au Mali des forces française Barkhane et européenne Takuba, ainsi que le traité de coopération en matière de défense conclu en 2014 entre le Mali et la France. Elles invoquent les « atteintes flagrantes » de la part de la France à la souveraineté nationale.

Les autorités maliennes ont aussitôt notifié cette dénonciation aux autorités françaises. En ce qui concerne le traité de 2014, il prendra effet six mois après cette notification, selon le porte-parole. En revanche, c'est avec « effet immédiat » que les autorités dénoncent le Sofa de



@ AFP/Daphné Benoît

mars 2013 encadrant l'engagement de la force française Serval, puis Barkhane, ainsi que le protocole additionnel de mars 2020 s'appliquant aux détachements européens de Takuba.

Cette dénonciation constitue une nouvelle manifestation de la dégradation des relations entre les autorités militaires maliennes et la France dans le combat contre les djihadistes.

L'annonce de la junte intervient

dans un climat de forte tension entre la France et le Mali. Les rapports se sont dégradés entre Bamako et Paris après le second coup d'État mené par les colonels en mai 2021 contre un président et un Premier ministre qu'ils avaient eux-mêmes installés, puis la révocation par les colonels de leur engagement à rendre le pouvoir aux civils en février 2022.

Y.R.Nz.

CENTRAFRIQUE

Les paramilitaires russes accusés d'exaction sur des civils

L'organisation non gouvernementale (ONG) Human Rights Watch a publié, le 3 mai, un rapport dans lequel elle dénonce les exactions sur civils commises par des forces liées à la Russie, qui pourraient appartenir au groupe paramilitaire Wagner.

Selon l'organisation de défense des droits de l'homme, les paramilitaires russes sont accusés d'avoir « sommairement exécuté, torturé, battu des civils en février 2019 et novembre 2021 en Centrafrique ». Le directeur Afrique centrale pour l'organisation, Lewis Mudge, estime « qu'il n'y a pas de doute sur l'origine de ces hommes armés, même si leurs activités dans le pays restent encore très floues ».

« Les Centrafricains sont très capables de distinguer les forces étrangères d'un autre pays comme la France, par exemple, et les forces qui parlent russes, qui circulent avec des véhicules russes, qui portent les mêmes tenues que les soldats russes qui se trouvent à Bangui ou bien à Berengo », a-t-il expliqué.

Par ailleurs, le gouvernement centrafricain ainsi que le ministère russe des Affaires étrangères n'ont donné suite, selon l'ONG. « On a posé des questions au gouvernement centrafricain et bien sûr le gouvernement russe, et jusqu'à maintenant nous n'avons pas leur réponse », a indiqué l'ONG.

De son côté, la Russie a affirmé que les paramilitaires russes sont des « instructeurs militaires non armés » chargés d'entraîner les soldats centrafricains.

La République centrafricaine est le théâtre depuis 2013 d'une guerre civile très meurtrière au début mais qui a considérablement baissé d'intensité depuis 2018. Le président centrafricain, Faustin Archange Touadéra, a toutefois appelé fin 2020 Moscou à la rescousse pour repousser une offensive rebelle qui menaçait Bangui et le régime.

Y.R.Nz.

CHAMPIONNAT INTER-ENTREPRISES

La Redoutable dompte l'ARC

La Redoutable s'est imposée devant Assurances et réassurances du Congo (ARC) 3-2, lors du match reprogrammé de la quatrième journée du championnat NSIA Assurances organisé par la Ligue départementale du sport de travail de Brazzaville.

Le premier match ayant opposé la Redoutable à l'ARC n'était pas arrivé à son terme, au moment où les deux formations faisaient jeu égal (1-1). Selon le règlement de la compétition, la rencontre était à poursuivre en conservant le score. L'acte 2 a donc fait le bonheur de la Redoutable qui a mené 2-0 à la mi-temps, avant de se faire peur dans les ultimes minutes après la réduction de l'ARC. L'équipe d'Antonio Vercus Douniama a su faire le dos rond pour remporter une victoire aussi importante pour la suite.

« Les consignes ont été données pour faire un bon résultat face à nos adversaires. C'est un match reprogrammé parce qu'avant, on a fait match nul (1-1). D'après le règlement de la compétition, il fallait poursuivre le match avec le même résultat. C'était un match capital pour nous, parce que nous allons jouer le dernier face à NSIA. C'est de bon augure pour la suite de la compétition. Nous avons suivi les matches de NSIA, nous



Le match reprogrammé entre la Redoutable et ARC/Adiac

pensons que c'est jouable », a commenté le coach-capitaine de la redoutable du Centre national de radio et télévision.

« Nous avons tenté de réorganiser les choses, malheureusement la Redoutable a été supérieure à nous. La première mi-temps, elle a pris de l'avance. Pendant la seconde, on a tout fait pour rattraper le score. Nous avons revu notre stratégie et prenant surtout des risques dans l'espoir d'obtenir l'égalisation. Malheureusement, perdre fait partie des lois du football », a reconnu Stacy Lybion de l'ARC.

Dans l'autre match de la journée, Averda a concédé sa première défaite face au CHU-B (0-2). Au nzango, par contre, l'équipe de la Direction générale de la sécurité présidentielle a fait un faux pas face à la formation de la Banque des états de l'Afrique centrale (36-38). La mairie de Brazzaville s'est relancée après sa victoire (31-29) devant la Direction générale des finances et équipements.

James Golden Eloué



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

LA DIMEXCO

Société belge avec une expérience de plus de 30 ans dans la distribution des équipements d'origines des plus grands constructeurs européens à savoir : Matériel forestier, de carriers et de mines, pneus Michelin, pièces détachées pour engins Cartepillar et autres, des véhicules et voitures, matériel d'électricité marque Siemens, des roulements etc.

Nous exportons à travers le monde

Congo : La société des travaux publics Socofran.

Contactez-nous, du Congo où de la RDC nous répondrons à toutes vos questions.

Catalogue du matériel sur simple demande.

Visitez notre site : <https://www.dimexco.be>

LA DIMEXCO

M. Missinganani Bernard

Mobile/whatsaap : +242 06 660 77 79

e-mail : missinganani@yahoo.fr

M.Arthur Meeus

Mobile/whatsaap : +242 477 76 89 99

e-mail : amsales@dimexco.be

NÉCROLOGIE

La famille Mouvimba, Célestin Mantadi, agent Conseimo.SI., Yvon Florian Mpeto, Pauline Moundele et Gaspard Mbemba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de la veuve Mpeto née Batitila Martine (inspectrice de l'ONPT à la retraite), le 1^{er} mai 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient sur l'avenue des 3 Martyrs au n°757 (rfce arrêt 753).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



SANTÉ

L'APPSS fait son bilan

Après une année riche en activités et actions diverses, l'Association de promotion et de prestation des soins de santé (APPSS) a fait, le 3 mai à Pointe-Noire, la revue de ses activités réalisées en 2021 suivie de la définition des priorités de l'année en cours.

La tenue de la revue s'inscrit dans le cadre du cycle de planification qui exige une évaluation des résultats obtenus à l'issue de la réalisation des activités au cours de l'année écoulée avant la fixation des priorités de la nouvelle année. L'objectif est d'apprécier le degré d'atteinte des objectifs de l'année 2021 mais aussi de faire le bilan de la mise en œuvre des activités menées dans le Centre de santé de Côte Mateve et dans la communauté. Elle a permis aussi de mesurer les performances obtenues dans l'offre des services au niveau du centre. Les différents résultats obtenus l'année dernière ont également fait l'objet d'analyse par les participants.

Ainsi, en présence du Dr Chantal Loubassou, représentante de la Santé de Pointe-Noire, des représentants des structures du système de santé, des plateformes des organisations de la société civile de santé et des invités, plusieurs panels ont été développés, à savoir la place du partenariat dans



Des prestataires des soins de santé après la revue des activités de l'APPSS/Adiac

le système de santé du Congo, le bilan des activités de l'APPSS en 2021 et les perspectives en 2022. Des présentations ont été faites par le Dr Antoine Loussambou, président de l'APPSS; Jean-Pierre Moussongo, secrétaire général; et Eugène Moussoki. Les échanges et débats ont été ponctués de recommandations. Créé en 2016, l'APPSS, dont le

rôle ne se dément plus dans le cadre du partenariat public-privé visant l'amélioration de l'offre des soins et services de santé en République du Congo, a pour but de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie de la population par la promotion et la protection des droits des individus, des familles en particulier et de la population en général sur l'infor-

mation, l'éducation et l'accès aux services de qualité dans le domaine de la santé, l'extension des services de qualité de santé dans le pays. Le renforcement du réseau de partenariat avec le gouvernement et les autres organisations œuvrant dans le domaine de la santé, la promotion des droits du client et plus particulièrement le droit à l'information, à

l'accès aux choix, à la sécurité, à l'intimité, à la confidentialité, à la dignité, au confort, à la continuité et à l'opinion font aussi partie de ses priorités.

Ses domaines d'intervention sont l'offre des soins primaires dans l'aire de santé de Côte Mateve (district sanitaire de Ngoyo) et le développement des projets de santé publique au profit de la population en général. Le centre de santé de Côte Mateve, qui a en charge l'offre de santé primaire, fonctionne sous forme d'un centre offrant un paquet minimum d'activités élargies telles les consultations et prises en charge des épisodes aigües et chroniques des maladies courantes et accouchements. Au nombre d'activités préventives figurent les consultations prénatales, post natales, de planification familiale, préscolaire et la vaccination. La communication pour le changement de comportement, la formation et le recyclage du personnel sont également développées dans ce centre.

Hervé Brice Mampouya

TOURISME

Mise en place d'un annuaire électronique de professionnels au Congo

Roland Dzaba, ingénieur en informatique, met en place l'application «EzaLocal» destinée à faciliter le contact entre professionnels au Congo et touristes et avec les Congolais sur place dans toute l'étendue du pays.



L'irruption des technologies numériques au Congo est en passe de venir renforcer le bouche-à-oreille, jusqu'alors principal canal de communication de mise en relation d'affaires.

Selon Roland Dzaba de passage à Paris, il était temps de concevoir une application pouvant servir d'annuaire en ligne. Par ses explications, «EzaLocal» référence les professionnels exerçant une activité en République du Congo et en capacité d'offrir des avis et conseils touristiques pratiques: coordonnées; horaires; photos; services; géolocalisation; avis clients; messagerie instantanée et autres informations utiles. Et, à en croire son fondateur, cette plateforme fournit également des outils de réservation de logements, de billets d'avion, de restaurants ou de publicités.

Il n'est pas exagéré de parler désormais d'une visibilité des entreprises congolaises auprès des consommateurs, tel qu'il est ressorti de sa prise de parole au récent salon «Congo na Paris», à la Porte de Charenton.

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE

Roga Roga fait danser « Bokoko » aux Dolisiens

Les Brasseries du Congo, en partenariat avec la société de téléphonie mobile MTN, ont produit le 29 avril, au centre culturel de Dolisie, le groupe Extra musica zangoul de Roga Roga.



Roga-Roga et son groupe sur scène à Dolisie/Adiac

C'est sous une grande pluie qu'Extra Musica Zangoul a fait danser la rumba aux Dolisiens partant des vieilleries jusqu'aux nouveautés. Plus de cinq mille mélomanes ont pris d'assaut le grand espace culturel de Dolisie, bravant la pluie. Profitant de ce concert, Roga Roga a testé une dizaine de jeunes Dolisiens parmi lesquels deux ont attiré son attention.

«Dolisie est le creuset de la musique congolaise. Cette ville a donné au Congo des musiciens talentueux de la rumba à l'instar de Fofana Moulady et d'Angelou Chevauchet. Dommage qu'aujourd'hui, on y trouve que des animateurs de coupé-décalé. C'est une véritable régression», a regretté Roga Roga après avoir tendu le mi-

cro aux jeunes musiciens de la ville.

En dehors d'Extra Musica, les mélomanes ont été aussi égayés par la prestation de certains grands noms du coupé-décalé comme DJ Energie, DJ kolo Babor, Didier Bel, Moustique de Dol et DJ Moufarma

En marge de ce concert il ya eu deux activités parallèles: d'une part un jeu concours a été organisé dont la participation était conditionnée par l'achat de trois bouteilles de bière et de l'autre un forfait de 200 F CFA de MTN a été proposé avec la possibilité d'appeler tous les réseaux de téléphonie mobile du Congo.

Le concert à l'allure d'un festival s'est déroulé dans le calme sous surveillance policière. Avant Dolisie, Extra Musica était à Nkayi dans la Bouenza et à Sibiti dans la Lékoumou. Signalons qu'en perspective, l'orchestre se produira le 10 mai à Londres, en Angleterre, avant de passer en Belgique puis en Allemagne.

Max Ferhynel Poudi,
correspondant à Dolisie

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Vingt chaînes de radios sommées de se mettre aux normes

A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo, a annoncé la fermeture d'une vingtaine de chaînes de radiodiffusions d'ici au mois d'octobre si leurs promoteurs ne régularisent pas leur situation administrative auprès de l'organe de régulation.

Le président du CSLC, Philippe Mvouo, a auparavant peint le paysage médiatique congolais qu'il a qualifié de reluisant. Il s'est satisfait de son évolution avec cinquante chaînes de radiodiffusions, quinze télévisions, cinq télédiffuseurs, douze journaux et dix médias en ligne.

De ces catégories, a-t-il déclaré, la radiodiffusion est plus présente sur l'étendue du territoire national. La télévision, quant à elle, est moins sollicitée en raison des coûts élevés en acquisition et installation de ses équipements.

Par ailleurs, a-t-il reconnu, le journal imprimé, qui a connu une explosion fulgurante depuis les années 1990, regresse drastiquement à cause des tensions financières insupportables. Près d'une quinzaine de titres ont disparu des kiosques. Les médias en ligne, a poursuivi

Philippe Mvouo, savourent le printemps avec le numérique et pourraient même devenir une menace pour les médias traditionnels qui, s'ils ne s'adaptent pas aux impératifs scientifiques et technologiques de l'Internet, risqueraient de disparaître.

En outre, il a noté que dans l'esprit général de création d'entreprises, le CSLC a relevé un déni de la loi de la part de certains citoyens qui installent anarchiquement des radios sans autorisation de l'autorité de régulation.

Ainsi, le président du CSLC a rappelé aux journalistes leur responsabilité en tant que garants parmi tant d'autres de la stabilité sociale. « *Soyez animés du souci de bien faire pour satisfaire les attentes de vos auditeurs, de vos téléspectateurs et de vos lecteurs. Soyez des héros du quotidien*



Les participants à la Journée mondiale de la liberté de la presse/DR

et de l'histoire », a-t-il déclaré. Philippe Mvouo a invité les journalistes à se laisser aller aux charmes du numérique afin qu'ils gagnent en crédit en tirant des avantages qu'offre cette technologie de l'avenir. Notons que la Journée mondiale de la liberté de la presse

a été célébrée cette année sur le thème « Le journalisme sous l'emprise du numérique ».

Le colloque organisé par le CSLC a permis aux participants d'échanger autour de quatre sous-thèmes, à savoir « Le journalisme à l'ère du numérique » développé par

le Dr Idriss Bossoto ; « Presse et pouvoir politique » par le Pr Grégoire Lefouoba ; « La place et le rôle de la presse dans le système électoral » par le Pr Bienvenu Boudimbu et « Les limites de la liberté de la presse et ses conséquences » par le Pr Ludovic Miyouna.

Roger Ngombé

PATRIMOINE MONDIAL

Le domaine royal de Mbé pourrait être retenu par l'Unesco

Le site de Mbé reste extraordinaire mais il y a encore beaucoup à faire, a déclaré Sébastien Moriset, architecte-chercheur au sein de CRATERRE, une institution scientifique mandatée par l'Unesco à ce domaine, à sortie d'audience avec le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, le 3 mai.

Sur demande de l'État congolais, l'Unesco a mandaté Sébastien Moriset pour comprendre pourquoi le dossier de Mbé n'avance pas. Après deux jours sur ce site, les 1er et 2 mai, l'expert a rendu compte de sa mission au ministre congolais de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo. « *Nous sommes venus faire un compte rendu de notre visite qui a eu lieu les 1er et 2 mai au domaine royal de Mbé, pour faire un point sur l'état d'avancement de la préparation d'une proposition, puisque Mbé est sur la liste du patrimoine mondial. C'est un dossier qui est en préparation depuis plusieurs années mais qui a pris un peu de retard avec la question de covid-19. Il était question de venir voir les potentialités du site à nouveau parce qu'il faut relancer le processus* », a-t-il déclaré à sa sortie d'audience.

L'expert mandaté par l'Unesco s'est dit confiant. « *Nous sommes venus avec de bonnes nouvelles parce que Mbé reste un site extraordinaire à l'échelle non seulement du Congo mais aussi à l'échelle africaine qui a toutes*



Le domaine royal de Mbé/DR

les chances d'aboutir un jour sur la liste », a-t-il poursuivi.

Sébastien Moriset a précisé que la grande force de Mbé c'est toute sa dimension immatérielle qui est encore extrêmement forte. Le fait que Mbé reste un village enclavé, de taille modeste avec quelques centaines d'habitants seulement, dans un cadre naturel encore exceptionnel, fait sa force. « *Le fait que l'immatériel soit très fort aussi et que les forêts soient respectées, il y a cette crainte de transgresser certains interdits. Toutes les initiations permettent à la population d'avoir un lien et un respect très forts*

de la nature, qui fait qu'on est en face de quelque chose qui est en train de disparaître en Afrique », a-t-il ajouté.

Toutefois a-t-il précisé, ce ne sont pas les seules forêts sacrées qui seraient sur la liste du patrimoine mondial. Il y en a au Nigeria, au Kenya et aussi sur d'autres sites inscrits mais qui ne sont pas forcément mis en avant, comme au Togo, au Bénin. Il faudra trouver donc un angle d'attaque pour démontrer que Mbé apporte quelque chose de plus sur la liste du patrimoine mondial en tant que site exceptionnel, a souligné l'expert.

Cependant, pour que Mbé soit inscrit sur la liste du patrimoine

mondial, il faut encore assez de temps parce que c'est un processus, a indiqué Sébastien Moriset. En effet, d'après l'expert, les dossiers sont réceptionnés jusqu'au 31 janvier de chaque année, mais de ce qu'il a vu sur l'état d'avancement de la préparation de la documentation, il y a peu d'éléments pour l'instant. « *Il me paraît peu probable que le dossier puisse être présenté en janvier 2023, plutôt, il sera déposé en janvier 2024. Puis s'en suivra un processus administratif par l'Unesco qui prend quelques mois pour vérifier la validité technique du document pour s'assurer que toutes les parties ont été remplies, et*

ensuite l'Unesco enverra une contre-expertise qui viendra vérifier si ce qu'on y a mis est véridique », a-t-il précisé.

Sébastien Moriset pense qu'il faut voir cela comme quelque chose de positif pour renforcer la communauté de Mbé, les habitants dans leurs efforts de conservation, notamment l'amélioration de l'état de conservation du palais, avec un nouveau roi qui est très dynamique et qui porte des valeurs de son royaume et de son territoire de manière très forte. « *Il faut l'aider et l'Unesco va regarder cet aspect. Cela va être un moyen de renforcer le dossier, de montrer que l'État est derrière ce royaume pour renforcer l'architecture, la protection du patrimoine et de la nature* », a indiqué Sébastien Moriset.

Enfin, l'expert mandaté par l'Unesco au domaine royal de Mbé pense que si l'inscription est annoncée par le comité du patrimoine mondial, cela sera en juillet 2025. Il a profité aussi de souligner l'état catastrophique de la route.

Bruno Okokana